

Aux parents d'élèves qui demandent le regroupement familial des enfants mineurs

En Italie, tout enfant, même d'origine étrangère, et à partir de **l'âge de 6 ans peut accéder à l'école**. Les parents doivent inscrire l'enfant dès l'âge de 6 ans à l'école primaire et ensuite à l'école secondaire de 1^{er} cycle et ils doivent veiller à ce que l'enfant fréquentât régulièrement les cours. Après l'école secondaire de 1^{er} cycle, l'élève qui choisit de poursuivre ses études doit opter entre les différentes écoles supérieures selon l'orientation, les matières et la durée de ses études. Celui qui choisit de ne pas poursuivre ses études doit fréquenter des cours de formation professionnelle ou bien choisir d'accéder directement au monde du travail à travers des contrats de travail qui lui assurent une activité formative. La **formation** de l'élève, quelle soit scolaire ou quelle soit professionnelle, ne doit prendre fin que vers **l'âge de 18 ans**.

L'ÉCOLE ITALIENNE

Crèche ou pouponnière jusqu'à l'âge de 3 ans

École maternelle de 3 ans à 6 ans

École primaire de 6 ans à 11 ans

École secondaire de 1^{er} cycle de 11 ans à 14 ans

École secondaire de 2^{ème} cycle à partir de 14 ans

Université

ENTRER À L'ÉCOLE

L'année scolaire commence dès la mi-septembre et prend fin en mi-juin. Une fois en Italie, les élèves étrangers peuvent être inscrits à l'école à n'importe quel moment de l'année scolaire. Mais il vous est conseillé en tant que parents, une fois connue la date d'arrivée de votre enfant, de chercher tout de suite une école pour l'y inscrire.

Pour l'**inscription** l'école vous demandera de fournir certains documents:

- le permis de séjour ou un document d'état civil de l'enfant
- un certificat ou un carnet des vaccinations
- des documents attestant la scolarisation de l'enfant dans le pays d'origine

L'inscription scolaire aura lieu même si ces documents font défaut et vous pourrez vous les procurer au moment du regroupement familial.

APPRENDRE L'ITALIEN À L'ÉCOLE

Un élève même s'il ne connaît pas ou ne parle pas italien est automatiquement introduit dans une classe qui correspond à son âge ou bien dans une classe immédiatement inférieure. Dans beaucoup d'écoles, des enseignants s'occupent à aider les élèves étrangers pour apprendre plus facilement l'italien. À Florence même, pour apprendre la langue italienne, les élèves du primaire et du secondaire de 1^{er} cycle ont accès à des Centres d'alphabétisation mis en place par la Mairie. Pour apprendre l'italien il n'est pas nécessaire d'oublier la langue d'origine, au contraire, une meilleure maîtrise de la langue maternelle aide beaucoup à acquérir une connaissance plus profonde de la langue secondaire.